

Quotité de service : Le montant de ma cotisation : Date :/...../..... signature :

Merci de nous renvoyer cet imprimé en y joignant
OBLIGATOIREMENT un relevé d'identité bancaire (RIB).

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le syndicat **SNUDI FO 29**. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : snudifo29@gmail.com

Cotisations syndicales pour l'année 2025 :

Rappel : Chaque cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôts égal à 66.66% du montant de la cotisation.

Professeurs des écoles classe normale

échelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
adjoint, spéc ASH, IMF	112	124	132	140	144	152	156	164	176	192	204
soit, crédit d'impôts déduit	38	42	44	47	48	51	52	55	59	64	68
directeur	124	136	144	152	156	164	168	176	188	204	216
soit, crédit d'impôts déduit	42	45	48	51	52	55	56	59	63	68	72

Professeurs des écoles hors classe

échelons	2	3	4	5	6	7
adjoint, spéc. ASH, IMF	184	200	212	224	240	244
soit, crédit d'impôts déduit	62	67	71	75	80	82
directeur	196	212	224	236	252	256
soit, crédit d'impôts déduit	66	71	75	79	84	86

Professeurs des écoles classe exceptionnelle

échelons	1	2	3	4	5
adjoint, spéc. ASH, IMF	208	216	228	248	260
soit, crédit d'impôts déduit	70	72	76	83	87
directeur	220	228	240	260	272
soit, crédit d'impôts déduit	74	76	80	87	91

Temps partiel : au prorata

Retraité(e) : 104€ (35€, crédit d'impôts déduit)

Pour ceux qui souhaitent recevoir le magazine « le lien », destiné aux retraités de la fonction publique, il convient d'ajouter un montant de 16 € à la cotisation, soit 120€ (40€, crédit d'impôts déduit)

En congé parental/ en dispo/ étudiant(e) / stagiaire/AESH/ AVS : 44€ (15€, crédit d'impôts déduit)

Pour accéder à notre formulaire d'adhésion en ligne :

